

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Petit-Bonheur
Le lundi 21 septembre 2015**

Tableau des présences

	PRÉSENT	ABSENT	INVITÉ
Karine Alliette (soutien)	x		
Nathalie Beauregard (parent)	x		
Hélène Éthier (service de garde)	x		
Nadia Gaucher (parent, secrétaire)	x		
Marie-France Lemaire (parent, vice-prés.)	x		
Louise Messier (directrice)	x		
Véronique Ouellet (enseignante)	x		
Christine Ouimet (présidente, parent, CP)	x		
Patricia Perreault (enseignante)	x		
Isabelle Picard (parent, OPP, CP)	x		
Réjean Samson (enseignant)	x		
Marie-Claude Véronneau (parent)	x		
Johanne Villemagne (enseignante)	x		

Prochaine rencontre

Le mardi 20 octobre 2015 à 19 h

Ordre du jour du 21 septembre 2015

1. Présences, quorum et ouverture de la séance (constat et accueil)
2. Adoption de l'ordre du jour (adoption)
3. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2015 (rencontre régulière) et du 9 septembre 2015 (rencontre extraordinaire) et suivis (adoption)
4. Parole au public (informations)
5. Correspondance adressée au conseil (informations)
6. Points de décision (approbation et résolution)
 - 6.1 Élection des postes de : Présidente, Vice-présidente et Secrétaire
 - 6.2 Activités parascolaires, session automne
 - 6.3 Calendrier des rencontres du CÉ
 - 6.4 Règles de régie interne - Revue et modification
 - 6.5 Formations des membres du CÉ
 - 6.6 Formulaire : dénonciation conflit d'intérêt, autorisation de divulgation de renseignements personnels sur le site Web de l'école
 - 6.7 Règles de régie interne du Service de garde 15-16
 - 6.8 Activités complémentaires du préscolaire à la 6^e année + taux de participation minimale pour que l'activité ait lieu
 - 6.9 Budget CÉ : Montant du budget 2015-2016 + détermination de la nature des dépenses acceptées
7. Points d'information
 - 7.1 Retour sur l'assemblée générale et les rencontres de parents.
 - 7.2 Suivi de l'OPP
 - 7.3 Revalorisation Cour d'école - Plan de match
 - 7.4 Boîte vocale et courrier du CÉ et de l'OPP
 - 7.5 Fête d'Halloween
8. Questions diverses
9. Parole aux enseignants et à la direction
10. Parole à la représentante du Service de garde
11. Parole à la représentante du soutien
12. Parole à la représentante du comité de parents
13. Dépenses du CÉ
14. Date de la prochaine réunion : le lundi _____
15. Levée de la séance (adoption)

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p>Présences, quorum et ouverture de la séance (constat et accueil)</p> <p>Ouverture de la séance à 19h03 et présentation de tous les membres présents.</p>
2.	105-CE 15/16-01	<p>Adoption de l'ordre du jour (adoption)</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Johanne Villemagne et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du CÉ du 21 septembre 2015, avec l'ajout de l'élément suivant au point 7.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point 7.3 : Revalorisation Cour d'école – Plan de match – Suivi solde budgétaire pour le parc-école
3.	105CÉ 15/16-02 105CÉ 15/16-03	<p>Adoption du procès-verbal du 16 juin 2015 (rencontre régulière) et du 9 septembre 2015 (rencontre extraordinaire) et suivis (adoption)</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Nathalie Beauregard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 16 juin 2015.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Isabelle Picard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 9 septembre 2015.</p>
4.		<p>Parole au public (informations)</p> <p>Aucun public présent.</p>
5.		<p>Correspondance adressée au Conseil (informations)</p> <p>Diverses publicités de campagnes de financement qui seront conservées par la direction.</p>
6.		<p>Points de décision (approbation et résolution)</p>
6.1	105-CÉ 15/16-04 105-CÉ 15/16-05	<p>Élection des postes de :</p> <p>Présidente :</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Marie-France Lemaire et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'élection de Christine Ouimet au poste de présidente.</p>

	105-CÉ 15/16-06	<p>Vice-présidence : SUR PROPOSITION dûment faite par Nathalie Beauregard et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'élection de Marie-France Lemaire au poste de vice-présidente.</p> <p>Secrétaire : SUR PROPOSITION dûment faite par Hélène Éthier et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'élection de Nadia Gaucher au poste de secrétaire. Marie-Claude Véronneau se porte volontaire à titre de substitut au poste de secrétaire s'il y a lieu.</p>
6.2	105-CÉ 15/16-07	<p>Activités parascolaires, session automne (adoption)</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Isabelle Picard et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter la liste des activités parascolaires.</p> <p>Nadia Gaucher rapporte que certains parents ont mentionné de l'intérêt pour une activité de karaté. Ceci sera étudié pour la prochaine session d'activités parascolaires.</p>
6.3	105-CÉ 15/16-08	<p>Calendrier des rencontres du CÉ (adoption)</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Marie-Claude Véronneau et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le calendrier des rencontres du CÉ, avec modification de la date de la dernière rencontre du lundi 13 juin.</p>
6.4	105-CÉ 15/16-09	<p>Règles de régie interne – Revue et modification</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Nathalie Beauregard et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement 2015-2016.</p> <p>Des précisions sont apportées par Christine Ouimet concernant l'abstention lors d'un vote, tel que discuté lors du CÉ précédent.</p>
6.5		<p>Formations des membres du CÉ</p> <p>Christine Ouimet explique les trois formations offertes par la Commission scolaire des Patriotes et s'adressant aux membres du CÉ en lien avec le fonctionnement scolaire (CÉ, budget). Les membres peuvent s'y inscrire selon leurs intérêts et leurs fonctions. Ces formations seront présentées au cours de l'année scolaire.</p>

6.6		<p>Formulaires : dénonciation conflit d'intérêt, autorisation de divulgation de renseignements personnels sur le site Web de l'école</p> <p>Christine Ouimet et Louise Messier expliquent les formulaires qui doivent être remplis par les membres du CÉ qui seraient concernés par une dénonciation de conflit d'intérêt et/ou une autorisation de divulgation de renseignements personnels sur le site Web de l'école. Ces formulaires peuvent être remplis en cours d'année s'il y a changement de la situation d'un membre du CÉ.</p>
6.7	105-CÉ 15/16-10	<p>Règles de régie interne du Service de garde 15-16</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Véronique Ouellet et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter les règles de régie interne du Service de garde 15-16.</p> <p>Précisions apportées par Hélène Éthier concernant certaines modifications comparativement aux règles de l'année dernière, notamment le « tarif élève sporadique », l'absence de frais d'inscription, les frais de retards après 18h00, ainsi que la période de travaux scolaires.</p>
6.8		<p>Activités complémentaires du préscolaire à la 6^e année et détermination du taux de participation minimale à obtenir pour que l'activité ait lieu</p> <p>Le personnel enseignant mentionne que les activités complémentaires sont présentement mises en attente compte tenu des moyens de pression actuels. Il y aura un suivi qui sera fait au prochain CÉ concernant le déroulement de la situation.</p>
6.9		<p>Budget CÉ : Montant du budget 2015-2016 et détermination de la nature des dépenses acceptées</p> <p>Le CÉ privilégie le remboursement des frais de gardiennage et de kilométrage en premier lieu, et par la suite, le remboursement des frais de repas aux membres du personnel si le solde restant du budget du CÉ est suffisant. Si tel n'est pas le cas, le remboursement des frais de repas sera fait au prorata des dépenses perçues. Veuillez noter que la prévision budgétaire pour le CÉ cette année est estimée à 348\$. Le montant sera mis à jour vers le mois de décembre 2015.</p>
7.		<p>Points d'information</p>
7.1		<p>Retour sur l'assemblée générale et les rencontres de parents</p> <p>Lors de l'assemblée générale du 9 septembre 2015, il y a eu un total de 20 parents présents (même nombre que l'année précédente). Au sujet du vote des parents qui souhaitent être membres du CÉ, Louise Messier mentionne qu'il serait favorable que le vote des candidats soit fait sur des billets pré-imprimés avec des numéros inscrits à l'avance. Nathalie Beauregard souligne quant à elle qu'il serait préférable que les résultats ne soient pas divulgués devant l'assemblée.</p> <p>Concernant la rencontre de tous les parents au gymnase avec la direction avant la rencontre avec le titulaire, Nathalie Beauregard mentionne que des chaises supplémentaires seraient bienvenues, car beaucoup de parents ne pouvaient s'asseoir par manque de place assise. Marie-Claude Véronneau amène la suggestion que les chaises des classes soient installées au gymnase et transportées par les parents par la suite pour les rencontres dans les classes respectives. Louise Messier fait un retour sur la restructuration du stationnement et aussi sur les commentaires des parents concernant l'éclairage LED marqué à l'extérieur sur le bâtiment de l'école. Louise Messier a contacté les ressources matérielles et les démarches sont en cours à ce propos.</p>

7.2		<p>Suivi de l'OPP</p> <p>Aucun commentaire. La première rencontre de l'OPP aura lieu prochainement.</p>
7.3		<p>Revalorisation Cour d'école – Plan de match – Suivi solde budgétaire pour le parc-école</p> <p>Un comité « Cour d'école » doit être mis en place pour se pencher sur le projet de la revalorisation de la cour d'école et des membres du personnel enseignant doivent y siéger. Toutefois, cet aspect est impossible pour le moment en raison des moyens de pression actuels. Louise Messier mentionne qu'elle a pris contact avec une représentante de Kino-Québec pour les premières démarches. Elle préférerait avoir la collaboration du corps enseignant pour la poursuite du projet. La participation de la communauté n'est pas possible et doit passer par les ressources matérielles.</p> <p>De plus, il y a une discussion sur le solde restant à l'école et la nécessité d'avoir un projet concret d'achat pour utiliser ce solde budgétaire, lequel doit être dépensé prochainement. Les membres proposent l'achat d'équipements, tel que des buts de soccer ou des balançoires, mais plusieurs éléments doivent être pris en considération et nécessitent la participation de plusieurs instances afin de prendre la bonne décision. Louise Messier s'informerait sur les informations manquantes concernant le budget et ce qui peut être fait en l'absence du corps enseignant afin de pouvoir utiliser ce solde de manière optimale. Conséquemment, ce point de décision sera reporté au prochain CÉ.</p>
7.4		<p>Boîte vocale et courrier du CÉ et de l'OPP</p> <p>Les coordonnées du CÉ et de l'OPP sont mises à la disposition des parents pour toutes questions ou commentaires.</p>
7.5		<p>Fête d'Halloween</p> <p>Les enseignants présents informent qu'il n'y aura pas de fête d'Halloween cette année en raison des moyens de pression actuels, compte tenu qu'il s'agit d'une activité spéciale qui n'est pas une obligation à leur enseignement immédiat.</p> <p>Toutefois, suite à la demande des parents qui souhaiteraient s'impliquer pour souligner cette fête à leur façon, les enseignants discuteront au Conseil des enseignants le 30 septembre prochain à savoir si la fête d'Halloween pourra être soulignée par l'OPP ou des parents bénévoles s'il y a lieu.</p>
8		<p>Questions diverses</p> <p>Aucune question.</p>
9.		<p>Parole aux enseignants et à la direction</p> <p>Les enseignants expriment de la difficulté à respecter les moyens de pression et la limite imposée de 32 heures travaillées. La période actuelle n'est pas facile, mais les parents témoignent leur appui au corps enseignant à ce propos.</p>

10.		<p>Parole à la représentante du Service de garde</p> <p>Première journée pédagogique prévue à l'école, le 25 septembre.</p> <p>Hélène Éthier mentionne que les éducatrices du Service de garde doivent composer, elles aussi, avec des moyens de pression. Cependant, elle précise que, dans le cadre de leurs tâches, il serait peut-être possible que les éducatrices organisent des activités en lien avec la thématique de l'Halloween, en-dehors des heures de classe. À suivre.</p>
11.		<p>Parole à la représentante du soutien</p> <p>Présentation de Karine Alliette, nouvelle TES, qui dit être contente d'être à l'école Le Petit-Bonheur.</p>
12.		<p>Parole à la représentante du Comité de parents</p> <p>Christine Ouimet est la représentante du Comité de parents, alors qu'Isabelle Picard est la représentante-substitut. Celles-ci assisteront aux réunions en fonction des sujets proposés et rapporteront l'information pertinente au CÉ s'il y a lieu.</p>
13.		<p>Dépenses du CÉ</p> <p>1 dépense de frais de gardiennage.</p>
14.		<p>Date de la prochaine rencontre : Le mardi 20 octobre à 19h00.</p>
14.	105-CÉ 15/16-11	<p>Levée de la séance (adoption)</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Hélène Éthier et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter la levée de la séance à 20h40.</p>